



**DELIB 23-2025**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune de CAHUZAC  
Séance du 26 mai 2025 à 20h30**

*Nombre de membres*

Afférents au Conseil : 9

En exercice : 10

Qui ont pris part à la délibération : 10

Date de la convocation : 22/05/2025

Date d'affichage : 22/05/2025

L'an deux mille vingt et cinq et les vingt-six mai à 20h30, le Conseil Municipal de CAHUZAC, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Mme Alexia BOUSQUET, Maire.

Présents : Alexia BOUSQUET, Martine BOUSQUET, Emeline PAGÈS, Evelyne ROUANET, Francis LEDOUX, Jean-Luc IMART, Nadège BOUYSSSE, Simon SAFFORES.

Pouvoir : Adrien STOLDICK à Simon SAFFORES, Cédric GARCIA à Emeline PAGÈS, Simon SAFFORES à Jean-Luc IMART, pour le temps d'absence prévu.

Absents :

Secrétaire de séance : Jean-Luc IMART

La séance débute à 20h30 sous la présidence de Madame Alexia BOUSQUET

Conformément à l'article [L 2121-21 du CGCT](#), Madame le maire propose de voter à main levée.

**Pour : 10 ; Contre : 0 ; Abstention : 0**

Objet de la délibération : **Demande d'un administré – Projet de création d'un refuge animalier pédagogique**

Il est demandé au Conseil de statuer sur la demande de Monsieur PETITFOURT, suite aux diverses réunions concernant son projet.

Ledit projet consiste en la création d'un refuge animalier pédagogique. Malgré plusieurs réunions et plusieurs relances, il n'a jamais été réceptionné d'esquisse du projet (dossier, photos, cerfa...).

Lors des dernières réunions, Monsieur PETITFOURT a émis une demande expresse à la commune, de réhabilitation de son bâti juxtaposant le bâti communal.

Le Conseil a décidé ne pas pouvoir donner une suite favorablement à cette demande. La Mairie n'engageant pas de travaux chez les particuliers, ni portant sur les projets privés.

**Pour : 0 ; Contre : 10 ; Abstention : 0**

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

La secrétaire de séance,

Mme le Maire, Alexia BOUSQUET

